

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES LANDES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'YCHOUX

Séance du 6 avril 2023

Conseillers Municipaux en exercice : **18**

Qui ont pris part à la délibération : **16**

Date de la convocation : 31.03.2023
Date d'affichage 31.03.2023
L'an deux mille vingt-trois, le six avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie sous la présidence de M. **Vincent CASTAGNÈDE, Maire.**

Présents : Mme Stéphanie ABALLONI, Mme Sabine BUBIEN-VIU, Mme Sabrina DANIEL-CALONNE, Mme Sandrine LABASTE, Mme Sonia LIHAN, Mme Ludiwine MOUNEYRES, Mme Céline SÉGAUT
M. Pierre-Mickaël BESSON, M. Éric BRÈTHES, M. Gérard CARRÈRE, M. Vincent CASTAGNÈDE, M. Vincent LOUBÈRE, M. Michel VALEN, M. Vincent VILARD

Absente : Mme Aurélie DESCOURS

Absent excusé : M. Jérémy PERROU

Absents excusés ayant donné pouvoir :
M. François DEFALQUE a donné pouvoir à M. Vincent CASTAGNÈDE
Mme Valérie CHEVALLIER a donné pouvoir à M. Gérard CARRÈRE

Secrétaire de séance : Mme Céline SÉGAUT

Objet de la délibération n°20230406_1 :
Affectation des résultats 2022 – Budget communal

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2022

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Vincent CASTAGNÈDE, après avoir approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2022 le 9 mars 2023,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022,
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	392 832.12 €
- un excédent reporté de :	416 937.15 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	809 769.27 €
- un excédent d'investissement de :	37 934.14 €
- un déficit des restes à réaliser de :	216 298.68 €
Soit un besoin de financement de :	178 364.54 €

DÉCIDE, à l'unanimité, d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : EXCÉDENT	809 769.27 €
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	178 364.54 €
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	631 404.73 €

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT 37 934.14 €

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme, à YCHOUX, le 07 avril 2023.

Le Secrétaire,



Céline SÉGAUT

Le Maire,



Vincent CASTAGNÈDE

